



RUPTURES ET DISCONTINUITES DE LA VIE FAMILIALE

Note de présentation générale

Adoptée par le HCF lors de sa séance du 8 juillet 2010



RUPTURES ET DISCONTINUITES DE LA VIE FAMILIALE

On analyse dans quatre notes complémentaires les ruptures et discontinuités que connaissent les familles avec des enfants à charge.

Le HCF a traité précédemment de *l'arrivée de l'enfant et de sa prise en charge jusqu'à son troisième anniversaire*.

Le départ des grands enfants du foyer sera étudié lorsque le HCF abordera l'architecture globale du système social et fiscal.

D'autres événements interviennent qui introduisent des ruptures ou discontinuités dans la vie familiale.

Il s'agit souvent d'événements qui pèsent de façon négative (ruptures du couple, chômage, expulsion du logement...) et sont porteurs en tant que tels de risques sociaux et économiques (baisse de revenus transitoire ou définitive, hausse de dépenses) ainsi que de difficultés dans l'organisation de la vie familiale et dans les relations intrafamiliales.

D'autres sont positifs (mise ou remise en couple d'un parent isolé, sorties du chômage...).

*** L'isolement du père ou de la mère fera l'objet de la note N°1** qui portera sur :

- Le décès d'un membre du couple ou du parent isolé ;
- La séparation (divorce, séparation de parents non mariés, etc.) ;
- La naissance dans un foyer monoparental.

Compte tenu de son volume, cette note sera accompagnée d'un document plus synthétique présentant un résumé des constats ainsi que des pistes de propositions.

*** D'autres évènements familiaux et faits générateurs seront analysés dans trois notes complémentaires qui dresseront conjointement un constat et des pistes de propositions.**

- Le décès d'un enfant (Note N°2)

- L'éclatement géographique (Note N°3) qui portera sur :

- Les parents en couples sans cohabiter ;
- Les couples dont un parent est à l'étranger ;
- Le regroupement familial ;
- L'incarcération d'un parent.

- Les ruptures et discontinuités liées au chômage (Note N°4) qui portera sur :

- La perte d'emploi ;
- Le retour à l'emploi.

*** D'autres événements feront l'objet d'études ultérieures**

- Le surendettement (ce problème sera traité en même temps que les ruptures liées à la perte du logement) ;
- *Les ruptures liées à la perte du logement* (suite à des impayés de loyer, reprise par le propriétaire, impayés des traites pour les accédants...) avec ou non expulsion seront étudiées par le HCF en même temps que la politique du logement fin 2010 ou début 2011.
- *Les ruptures liées à l'état de santé des parents ou des enfants* : il est proposé de traiter de ces événements lors d'une séance ultérieure qui serait consacrée au handicap, à la maladie et à l'invalidité d'un des membres de la famille.
- *Le placement de l'enfant* sera éventuellement traité ultérieurement si le HCF aborde la politique de l'aide sociale à l'enfance.

*** Les objectifs poursuivis par le Haut Conseil de la famille**

Après avoir identifié les principaux facteurs de ruptures et de discontinuités pouvant affecter la vie familiale, on analysera la façon dont leurs impacts négatifs sur le niveau de vie des familles et/ou les relations intrafamiliales sont amortis par les politiques sociales et familiales :

- Les mesures existantes s'avèrent-elles suffisamment performantes ?
- Certaines dispositions ne risquent-elles pas au contraire d'aggraver la situation des familles concernées ?
- Quelles pistes de propositions le Haut conseil de la famille peut-il formuler pour améliorer les politiques publiques et, le cas échéant, mieux les articuler avec certaines dispositions relevant des assurances privées obligatoires ou facultatives ?